

Extrait du Internet : Culture et Communication

<http://filipe.f.ferreira.free.fr/dlst>

Internet : ton enfant s'expose-t-il à un danger ?

- DLST Mag' - Internet est-il violent ? -

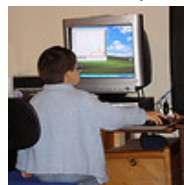
Date de mise en ligne : samedi 12 décembre 2009

Internet : Culture et Communication

A l'heure où Internet devient accessible à tous, les enfants sont de plus en plus exposés, en ligne, à des dangers que les parents ne contrôlent pas toujours. Ne peuvent-ils pas facilement devenir victimes d'usagers malveillants ? 74% des enfants âgés entre 12 à 15 ans passent au moins trois heures par jour à naviguer sur le web. Comment alors les permettre de profiter des avantages du Net tout en les protégeant de ses dangers ?

Les enfants sont vulnérables lorsqu'ils surfent sur Internet

Les dangers auxquels les enfants sont exposés sur Internet sont multiples : harcèlement, abus, pornographie, incitation au racisme et au suicide mais aussi le "cyber-bullying", qui consiste en une attitude violente de la part d'un interlocuteur en ligne dont la volonté est de nuire en utilisant les nouvelles technologies de l'information. Cela peut aller de l'envoi abusif d'e-mails à la publication de vidéos d'agressions souvent filmées à l'aide de téléphones portables. Les dangers, c'est évidemment les informations personnelles permettant à un individu mal intentionné de trouver physiquement l'enfant. On le sait, plus besoin de le dire, les prédateurs sexuels se multiplient sur internet. Souvent, ils communiquent avec l'enfant, établissent un lien d'amitié, se faisant même passer pour un enfant de leur âge, ou un grand ami attentif pour soutirer des informations personnelles ou directement leur donner rendez-vous.



Les enfants sont "innocents" Ils ne voient pas les dangers, que ce soit la rue ou internet. Pour eux, les dangers sont partout sur internet, mais surtout sur les chats. Les dialogues en direct, les courriels, messageries instantanées, partage de fichiers, achat en ligne. Ce sont les plus connus, mais attention, pas les seuls. De plus en plus, une vague de popularité envahit internet, les blogs ! Qu'est-ce que c'est ? A la base, un blog est un journal personnel ou un carnet de voyage disponible sur le web.. Aujourd'hui, c'est devenu un site web où les enfants mettent leur photos, les photos des amis, des parents, animaux et autres. J'ai vu un blog d'une jeune fille de 12 ans, qui a nommé le site "petitesexy" en écrivant son nom complet ainsi que son adresse et même le numéro de téléphone !! Innocent pour eux.. seul leur amis(es) ont l'adresse de leur site pensent-ils. Et bien non... tout ce qui est sur internet est accessible à tous ! "Presque la moitié des jeunes Canadiens sont seuls quand ils naviguent sur Internet. Selon ces jeunes, leurs parents ne s'assoient jamais à côté d'eux quand ils sont en ligne (68 %), n'utilisent aucun filtre pour bloquer les sites inappropriés (65 %) et ne vérifient jamais les sites visités (54 %). (Source : Sondage Jeunes Canadiens dans un monde branché, Réseau éducation-Médias, 2001)"

Les enfants sont exposés à toutes ces formes d'intimidation et vous n'en avez pas forcément conscience. On constate une augmentation de 16% pour les abus d'enfants sur Internet pour ces dernières années. Le nombre d'images pédopornographiques mises en ligne est effrayant : on en dénombre 500 nouvelles chaque année. Il faut donc bien expliquer à vos enfants, les dangers qui existent et les sensibiliser à la prudence. Leur apprendre à ne jamais divulguer de renseignements personnels sans votre accord, l'importance d'avoir un nick et de bien se "conduire". Les enfants doivent apprendre comment réagir quand les choses se "gâtent". Ne pas répondre et avertir immédiatement un adulte. rencontrer seulement en présence d'un adulte et dans un endroit public. Laissez vos enfants vous montrer comment ils surfent : leurs sites préférés, ceux qui pourraient vous intéresser. Invitez-les à vous montrer ce qui les gêne, discutez-en avec eux.

Vous devez donc les sensibiliser et même leur donner des règles à suivre Les règles d'une navigation sécuritaire :

Ne jamais mettre son adresse ou numéro de téléphone.

Règle 1 : Il faut toujours demander la permission a ses parents avant de divulger mon nom, adresse, no de téléphone, numéro de cartes de crédit et photos.

Ne jamais mettre son nom complet ! Les nicks existent.

Règle 2 : Garder l'anonymat en utilisant toujours des pseudonyme, surnom, nick.

Apprendre à utiliser correctement les différents chats (chronique a venir) **Règle 3** : Se conduire de façon respectable en ligne. Pas d'insulte, message grossier, pas de menaces et ne pas s'en prendre aux autres. Les écrits restent ! Ne pas se servir du web pour progager rumeurs ou menaces.

Ne pas accepter d'inconnus sur les listes de messageries(MSN,ICQ, YAHOU et autres)

Règle 4:Les messageries, c'est pour les amis(es) seulement. Ne jamais accepter de rendez-vous sans en parler a des adultes. Si on décide tout de même d'y aller, c'est dans un endroit public et accompagné !.

Apprendre à lire, ce qui veut dire, ne pas cliquer partout sans savoir sur quoi on clique.

Règles 5 : Je n'achète pas en ligne sans autorisation ! Il y a des sites qui sont des pièges pour obtenir les informations et les utiliser.

Comment protéger l'anonymat de votre enfant. "Vous apprenez à vos enfants à ne pas donner leurs coordonnées à n'importe qui dans la rue ? Et sur Internet ? Ce réseau peut recéler de prédateurs. Il vaut mieux prévenir.

Installez un logiciel de contrôle parental Les logiciels de contrôle parental vous permettent de filtrer l'accès à l'internet en interdisant la consultation de certaines informations sensibles ou illicites (pornographie, racisme, violence...) La majorité des fournisseurs d'accès à Internet propose des logiciels de filtrage parental. Des logiciels gratuits, performants et simples d'utilisation, peuvent être téléchargés. Il existe également des dispositifs de filtrage sur les systèmes d'exploitation ainsi que sur certains logiciels de navigations. Mais attention : ces outils ne peuvent en aucun cas « remplacer » la vigilance des parents.

Un internet encore plus sûr pour les enfants



La Commission européenne a proposé un nouveau programme Safer Internet, afin d'améliorer la sécurité des enfants dans l'environnement en ligne. Il tient compte des services de communication récents issus du Web 2.0, tels que les sites de socialisation, et s'attaquera non seulement aux contenus illicites, mais aussi aux comportements préjudiciables tels que le harcèlement et la manipulation psychologique à des fins d'abus sexuels (« grooming »). Doté d'un budget de 55 millions d'euros, Safer Internet s'inscrit dans le prolongement du fructueux « programme pour un internet plus sûr » lancé en 2005, et il sera réalisé au cours de la période 2009-2013.